

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

MUNICIPALITÉ
DE
BAIE-JOHAN-BEETZ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ, convoquée le troisième jour de décembre deux mille vingt à 19h00 à la Salle communautaire Phidèle-Harvey, situé au 20, rue Johan-Beetz, à Baie-Johan-Beetz.

Sont présents : M. Martin Côté, maire
M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Aussi présente : M^{me} Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 19h05. M^{me} Myriam Lafleur, directrice générale et secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

02. PRÉSENCES

Constatation du quorum

03. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Proulx, appuyé par Jacques Devost, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

01. Ouverture de la séance par M. le maire
02. Présences
03. Acceptation de l'ordre du jour
04. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020
05. Résolution 2020-12-03-01 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2021
06. Période de questions
07. Levée de la séance

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 novembre 2020 soit adopté.

05. RÉSOLUTION 2020-12-03-01 POUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Revenus		Charges	
Taxes	132 750 \$	Administration générale	271 884 \$
Paiements en lieu de taxes	34 070 \$	Sécurité publique	15 413 \$
Transferts	424 331 \$	Transport	81 223 \$
Services rendus	80 270 \$	Hygiène du milieu	119 473 \$
Imposition de droits	300 \$	Aménagement urbanisme et développement	162 808 \$
Amendes et pénalités	200 \$	Loisirs et culture	38 141 \$
Intérêts	1 300 \$	Frais de financement	1 500 \$
Autres revenus	80 333 \$	Activités d'investissement	63 112 \$
Total des revenus	753 554\$	Total des Charges	753 554\$

Attendu que le total des revenus prévus en 2021 s'élève à 753 554 \$


Attendu que le total des charges prévues en 2021 s'élève à 753 554 \$

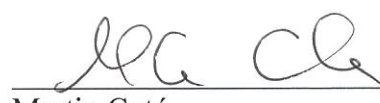
En conséquence, il est proposé par Serge Proulx appuyé par Clément Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que les prévisions budgétaires 2021 soient adoptées telles que présentées.

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

07. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.


Myriam Lafleur
Directrice générale, secrétaire-trésorière


Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.